



No. 10A

PUBLIER IMMEDIATEMENT
VENDREDI, LE 7 FÉVRIER 1964.

Ci-joint vous trouverez le texte d'une lettre que le premier ministre, le très honorable Lester B. Pearson, a adressé à M. N.S. Khroutchev, Président du conseil des ministres en U.R.S.S., en réponse à celle que ce dernier lui a fait parvenir le 31 décembre 1963, au sujet des moyens de régler les disputes territoriales et frontalières. Ce matin, M. Robert Ford, ambassadeur à Moscou a remis le texte de la lettre de M. Pearson au Ministère des affaires étrangères soviétiques.

Ottawa, le 4 février 1964.

Monsieur le Président,

Je vous sais gré de votre lettre du 31 décembre 1963 relative aux conflits de territoires et de frontières ainsi qu'aux moyens de les régler. L'ayant examinée avec soin, j'aimerais faire quelques observations sur l'analyse que vous présentez du problème et sur vos propositions.

Tout d'abord je constate avec plaisir votre souci que soient trouvées des solutions pacifiques aux différends internationaux. Le Canada s'est toujours efforcé de faire accepter par tous l'idée que, pour atteindre cet objectif, il y a lieu de recourir à la discussion, à la négociation, à la médiation ou à l'arbitrage. En conséquence, nous sommes toujours disposés à examiner toute voie nouvelle pour réaffirmer et renforcer le principe que consacre déjà la Charte des Nations Unies, celui de renoncer à la force ou à la menace de recours à la force dans les différends internationaux et les relations entre Etats.

Votre lettre porte principalement sur les conflits de territoires et de frontières. Ce n'est qu'un aspect du plus